

Association Culturelle Saint Clair

ELECTIONS AU CA

L'article 11 des statuts indique que « *l'association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 3 membres élus pour 3 années par l'Assemblée Générale et rééligibles* ».
Depuis l'A. Gale 2021, **7 administratrices** bénévoles composent le Conseil d'Administration.

Administratrices

4 membres sont reconduites dans leur mandat d'exercice :

pour la 2^{ème} année de leur 1^{er} mandat :

- Mme FRAISSE Kathy
- Mme GIRARD Marie
- Mme MOSER Annie

pour la 2^{ème} année de son 2^{ème} mandat :

- Mme PAULET Jocelyne

Chacune affirmant poursuivre sa mission, il ne sera donc procédé à aucun vote sur leurs postes respectifs.

Infos CA :

- Suite à son déménagement en province, Mme Drouin n'a pas assisté aux réunions de CA. Elle n'est donc plus administratrice.
- Le CA a enregistré la démission de Mme MARTINET Maud au 22/10/2021.

Soumettent aux votes des adhérents le renouvellement de leur mandat d'administratrice arrivant à terme, pour leur 3^{ème} mandat :

- Mme ABGRALL-LEVY Martine
- Mme GUILOINEAU Yolande

Soumet aux votes des adhérents sa candidature pour entrer au CA, pour un 1^{er} mandat :

- Mme CORBEAU Aline

La présidente en exercice
Y. Guiloineau